

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 9 (1897)
Heft: 8

Artikel: Éducation artistique de l'œil
Autor: Klary, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-525250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Éducation artistique de l'œil.

PAR éducation artistique de l'œil, nous voulons parler de ces facultés de l'esprit qui reçoivent les impressions du monde extérieur au moyen de cet organe admirable.

Nous entendons souvent dire : *Cet homme voit la couleur ! Cet autre a de l'oreille !* Les oreilles et les yeux de ces personnes sont en vérité ordinaires ; ce sont les qualités qu'elles possèdent, en employant ces organes, qui font toute la différence.

L'art, qui représente des objets ou des scènes de la nature, en imitant sur des surfaces planes les effets de lumière et d'ombre, avec ou sans couleurs, ne peut être compris par aucun sens, si ce n'est par la vue. Personne ne peut être influencé par le dessin, la peinture ou la photographie, si ce n'est par le moyen des yeux, et ceux-ci ne peuvent vraiment en avoir la compréhension complète s'ils ne sont pas éduqués pour les voir correctement.

Les yeux de l'homme éveillé voient sans cesse. La lumière y entre sans efforts, en leur transmettant à chaque instant les impressions de la forme et de la couleur, mais quelle énorme différence dans la manière de voir !

En regardant de par le monde, ces mêmes yeux, en s'arrêtant sur des objets similaires, reçoivent des impressions diverses plus ou moins vives.

L'artiste, lui, voit partout des tableaux.

L'homme qui ne possède pas l'éducation de l'œil peut marcher dans un chemin, dans la campagne, ou sur les bords d'une rivière charmante, il peut se trouver devant un admirable paysage, sans voir autre chose que des arbres verts et de l'eau qui coule. L'œil de l'artiste, au contraire, verra dans ce paysage des milliers de formes belles et gracieuses, chaque détour du chemin viendra offrir à ses regards de nouveaux tableaux remplis de lumière et d'harmonie.

Connaître ce qui constitue un tableau est une des premières conditions de l'art; être capable de le constater chaque fois que cela se présente dans la nature est un des premiers enseignements de l'éducation artistique de l'œil.

L'œil éduqué voit des tableaux complètement séparés des choses étrangères qui les environnent; il les perçoit ainsi que cela doit être, mentalement, sur une toile imaginaire, admirables et complets en eux-mêmes; ils expriment toujours un événement quelconque, en excitant chez lui une émotion qui le satisfait par une pensée.

Cette faculté de voir des tableaux précède immédiatement le pouvoir de les produire.

En effet, une véritable représentation est tout d'abord conçue par l'artiste dans son esprit avant d'être rendue visible sur la toile ou par une photographie.

Aucune représentation convenable ne peut être obtenue sans une idée préalable, conçue d'une semblable manière.

Le peintre peut étendre au hasard des couleurs sur une toile, y découvrir ensuite quelque ressemblance avec la nature et donner à sa production le nom de tableau. Un photographe, en plaçant sa chambre noire soit à droite, soit à gauche, sans but déterminé, peut produire certains effets auxquels il donnera le nom d'épreuves, bien que toutes les épreuves dignes de ce nom exigent toujours d'être faites d'une autre manière.

L'œil exercé perçoit d'abord le tableau possible, et la

main séduite travaille, arrange pour obtenir un résultat de valeur, soit avec le pinceau, soit avec la chambre noire.

Mais, de nos jours, la photographie prend en main toutes les formes d'art ; des personnes intéressées cherchent à faire croire que tout le monde peut apprendre à faire de la photographie en très peu de temps et sans effort. Cette croyance, qui semble être générale, nous engage davantage à parler un peu de ces difficultés spéciales qui proviennent de l'œil qui n'est pas exercé.

En outre, il nous semble au moins charitable d'avertir ces enthousiastes, pleins de confiance en eux-mêmes, qui entrent dans la carrière en criant victoire, convaincus qu'ils ont appris tout ce qu'il est nécessaire de connaître. Ils se croient plus habiles que ceux qui ont passé des années à perfectionner leur sens artistique ; mais ils peuvent avoir lu tous les livres, posséder toutes les formules dans leur mémoire, avoir acquis toute l'adresse possible dans les manipulations ; ils sont encore bien éloignés du but, s'ils n'ont pas acquis cette éducation de l'œil absolument nécessaire, pour employer tout cela dans la pratique, afin d'obtenir des résultats de quelque valeur.

Dans la photographie des portraits, par exemple, il y a cinq points essentiels :

Le premier : L'éducation artistique de l'œil et les qualités qui l'accompagnent permettent d'abord de discerner ce que c'est qu'un bon portrait en photographie, et quelle place il occupe vis-à-vis des autres méthodes de représentation artistique. Il donne ensuite le pouvoir de discerner ce qui est possible et la limite de ce possible, afin de ne pas perdre de temps à essayer de produire des effets non appropriés, et, ce qui est plus important encore, comment ces choses possibles peuvent être contrôlées et guidées, pour être en accord avec les règles générales qui gouvernent plus ou moins toutes les manifestations de l'art.

Le second : L'œil doit être éduqué de telle façon qu'il puisse percevoir les lumières et les ombres sur la figure humaine, comme étant des choses différentes et indépendantes de sa couleur, lorsqu'on désire représenter convenablement et sa forme et ses traits. Cette éducation doit éviter ces innombrables désillusions qui déconcertent et découragent, lorsque de charmants visages remplis d'harmonieuses couleurs produisent de brillantes images sur le verre dépoli de la chambre noire et en fin de compte des résultats incomplets et désespérants lorsqu'ils sont représentés dans la photographie terminée.

Cette éducation de l'œil est nécessaire comme toutes les formules de réactions chimiques ; mais ce n'est pas avec des formules et des instruments qu'on peut l'acquérir. C'est seulement une longue et patiente étude qui peut nous rendre capables de voir toutes les variations de l'ombre et de la lumière sur le visage humain. Ces variations représentent et modifient ses formes, en donnant de la vigueur ou de la force, de la délicatesse ou de la grâce, suivant la volonté de l'artiste.

Comme l'œil devient de plus en plus habile, il perçoit l'ombre dans l'ombre, la lumière dans la lumière et les petites variations dans la forme.

Là où il ne voyait autrefois qu'une surface, il remarque une intention, une idée, un effet, choses qu'il n'avait pas remarquées tout d'abord.

Lorsque le modèle se présente devant lui, il voit de suite le portrait qu'il peut obtenir, et lorsqu'il distribue les lumières et les ombres c'est pour un effet voulu, avec la certitude de l'obtenir.

Le troisième : L'éducation de l'œil permet d'observer dans les objets naturels affectés à la représentation, qu'elle soit portrait ou vue, les effets que doit causer dans le résultat final l'interprétation de leurs couleurs variées, lors-

qu'elles sont traduites par un monochrome photographie, spécialement dans la distribution balancée et harmonieuse des masses de lumières et d'ombres.

Les photographes portraitistes connaissent tous les cruels désappointements constatés dans les effets possibles, si ce principe est oublié ou non compris.

Le quatrième : L'éducation de l'œil permet de juger, avec un discernement complet, avec quels contrastes plus ou moins grands les lumières et les ombres doivent être distribuées sur la figure, pour que dans le portrait terminé les effets soient aussi agréables que ceux qui sont observés dans une lumière ordinaire.

Les peintres et les dessinateurs qui veulent distribuer les lumières et les ombres sur un visage, comme elles existent en réalité, pour en faire un portrait, obtiennent des résultats qui les déconcertent, car ils les arrangent à la manière ordinaire, en pensant obtenir les mêmes effets dans la photographie. Mais ils se trompent, ils le reconnaissent bien vite, en constatant que la manière d'éclairer un portrait en photographie exige une éducation spéciale de l'œil, pour juger combien ces lumières et ces ombres sont modifiées par les exagérations photographiques.

En compulsant un album, nous voyons par exemple des portraits éclairés à la Rembrandt (?). Ils sont absolument répulsifs, les ombres sont noires, profondes et sans détails. Le tout semblait être parfait, probablement, sur le verre dépoli de la chambre noire. Mais la photographie n'est pas responsable, et celui qui a produit ces monstruosité ne connaissait pas les moyens à employer pour éviter des effets aussi malencontreux. Il n'avait pas certainement cette éducation de l'œil nécessaire, il n'avait jamais connu probablement ce qu'on appelle une bonne épreuve. Ses portraits, ils les trouvait charmants pour lui-même; il ignorait les premiers principes de l'art.

Le cinquième : Si le négatif photographique a été obtenu dans les meilleures conditions, une autre éducation de l'œil est ici encore nécessaire, pour juger avec justesse comment il faut imprimer l'épreuve pour rendre les meilleurs effets possibles.

Tous les photographes savent par des expériences coûteuses que, pour acquérir une certaine habileté dans un des cinq points que nous venons de décrire, il faut des années de pratique et d'observations constantes.

Nous avons pensé, sans vouloir ici décourager personne, qu'il était utile de prévenir ceux qui veulent étudier la photographie qu'ils doivent se rendre un compte exact des difficultés qu'ils rencontreront et des désillusions qu'ils auront à supporter, avant d'être initiés, par de laborieux efforts, à toutes les subtilités de cet art.

Nous avons voulu prouver, dans ce temps de grande activité photographique, qu'on ne peut rien obtenir en achetant seulement des instruments et en employant des formules.

C'est par une étude obstinée que vous obtiendrez l'*éducation artistique de l'œil* et que vous pourrez produire de belles œuvres.

C. KLARY.

(*Photogramme.*)

